

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 11 octobre 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 octobre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 octobre 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2012

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Ellane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAU, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Christophe POIRIER, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Denis THOMMEROT à Gaëlle MANGIN

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Christian GRELIER par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Dominique BOUTIN-GARCIA, Patrick DELAUNAY, Guillaume JUIN, Delphine PAGE, Alain SAUVIAC, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT

Titulaires absents excusés :

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Gérard LABORDERIE, Georges BERDOLET, Alain CHAUFFIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Germain MEHL, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Frédéric PASTOR, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 OCTOBRE 2013

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2012

Monsieur **Stéphane PIERRON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 29-2 du Contrat de Délégation du Service Public signé le 24 août 2010 entre la CAN et la SEMTAN ;

Vu le rapport d'activité pour l'année 2012 adressé par la SEMTAN à la CAN ;

Vu la présentation du rapport annuel 2012 du délégataire au Conseil Communautaire ;

La Communauté d'Agglomération de Niort, titulaire de la compétence d'Autorité Organisatrice des transports urbains à l'intérieur de son périmètre, a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEMTAN) l'exploitation du transport urbain par contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016.

Considérant que l'objectif central du nouveau Contrat de Délégation de Service Public des transports consistait à mettre en place au 04 juillet 2011 un nouveau réseau entièrement restructuré pour notamment :

- Améliorer son attractivité commerciale, en particulier au regard du Grand Public et capter de nouveaux clients
- En recherchant en termes d'organisation de la production le maximum de gains de productivité,
- Adapter l'offre de transport aux besoins de la demande,
- Réduire les temps de parcours,
- Relier directement les quartiers d'habitat dense entre eux et aux zones d'emplois, d'enseignement, de commerces et de loisirs,
- Développer les ventes de titres et les recettes tarifaires Grand Public,
- Augmenter le taux de couverture des charges par les recettes commerciales
- Maîtriser la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante.

Considérant que le délégataire disposait de la période précédent la mise en service du nouveau réseau pour mettre en place les moyens nécessaires au développement du service public des transports tel que décidé par le Conseil Communautaire conformément au Plan de Déplacement Urbain ;

Considérant que le Déléataire a satisfait pour 2011 à la reprise de l'ensemble du réseau des transports de la CAN prévue dans le Contrat de Délégation de Service Public et a satisfait à l'initialisation de la démarche qualité ;

Considérant que la période courant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 a permis au délégataire d'unifier l'image du réseau des Transports de l'Agglomération Niortaise et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la future restructuration du réseau.

Considérant que l'année 2012 est la première année pleine du contrat de D.S.P. avec le réseau restructuré.

Considérant la réalisation d'une enquête Origine Destination en novembre 2012 pour permettre de consolider l'offre restructurée et l'ajuster au plus près de la demande de déplacements.

Considérant une évolution constante de l'offre de transport par la CAN à ses habitants et une fréquentation en croissance, notamment depuis la mise en place du nouveau réseau prévue dans le nouveau contrat (+ 15,5% par rapport à 2011).

Vues les actions commerciales réalisées notamment à l'égard des non clients (conquête) et de promotion du nouveau réseau et l'enquête Origine Destination des usagers réalisée en novembre 2012

Vu l'avenant 3 passé au contrat prenant en compte les impacts des évolutions apportées au contrat (offre et tarif),

Vus les résultats du délégataire présentant :

- Des Kilomètres commerciaux en augmentation
- Des effectifs notamment de conduite en hausse
- Un parc de véhicules en propre maintenu (et donc plus de kilomètres réalisés par véhicule)
- Une maîtrise des charges compte tenu de l'évolution de l'offre et des charges au km commercial qui diminuent
- Une recette tarifaire au km commercial qui diminue
- Un résultat annuel très légèrement négatif (-0,14% du total des produits)

Vus les résultats du délégataire par rapport aux prévisions contractuelles dont :

- des kilomètres commerciaux réalisés supérieurs aux km prévus au contrat initial ainsi que des moyens humains plus importants que prévus au contrat initial (actualisés dans l'avenant n°3)
- La fréquentation et les recettes réalisées inférieures aux prévisions du contrat initial (actualisées dans l'avenant n°3)
- Les charges plus élevées en rapport avec l'évolution de l'offre

Considérant sur cette année 2012 que la DSP est bien gérée.

La mobilisation est à poursuivre sur le développement des ventes et des actions commerciales, ainsi que la maîtrise des charges, au regard des ajustements d'offre proposés par le Déléataire.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2012.

Le conseil prend acte.

 **Stéphane PIERRON**
Vice-Président Délégué